

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOU MANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiyégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?

Koffi Mathurin N'GUESSAN

*Département de philosophie
Université de Bondoukou - Côte d'Ivoire
Email : n.koffimathurin2013@gmail.com*

Date de soumission : 15-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Cet article analyse les défis caractéristiques de la démocratie en Afrique, frappés par l'instabilité politique, les alternances imprévisibles et les tensions électorales. Il met en évidence que les modèles démocratiques venus d'ailleurs ne peuvent être appliqués tels quels et doivent se conformer aux réalités africaines. Dans ce contexte, le probabilisme est présenté comme une méthode stratégique permettant de gérer l'incertitude, d'anticiper différents scénarios et de concevoir des politiques flexibles. L'introduction de cette approche dans les processus électoraux, la gouvernance et la gestion des crises, accompagnée de formations et de structures adaptées, peut renforcer la résilience des institutions et favoriser une démocratie plus stable, inclusive et préparée aux défis futurs.

Mots clés : Démocratie - Afrique - Probabilisme - Incertitude - politique flexible

Probabilism and democracy in Africa: What contribution?

Abstract

This article analyzes the characteristic challenges of democracy in Africa, marked by political instability, unpredictable transitions, and electoral tensions. It highlights the fact that democratic models imported from elsewhere cannot be applied as they are and must be adapted to African realities. In this context, probabilism is presented as a strategic method for managing uncertainty, anticipating various scenarios, and designing flexible policies. Introducing this approach into electoral processes, governance, and crisis management, accompanied by appropriate training and structures can strengthen the resilience of institutions and promote a more stable, inclusive democracy that is better prepared for future challenges.

Keywords: Democracy - Africa - Probabilism - Uncertainty – Flexible policy

Introduction

Dans sa recherche inlassable de démocratie, l'Afrique se trouve confrontée à d'énormes défis qui rendent complexe l'application sans faille les modèles démocratiques venus d'ailleurs et conçus dans des contextes stables. Ces dires trouvent leur fondement dans ces propos de P. Kagamé (2012 : 4) : « la démocratie en Afrique ne peut être copiée d'un autre continent, elle doit être adaptée à notre contexte particulier, aux défis auxquels nous faisons face et aux exigences de développement et d'unité ».

Au nombre de ces réalités, on peut citer : l'instabilité politique, les alternances imprévisibles, les tensions électorales et l'influence des dynamiques socio-économiques fluctuantes. Face à ces inconstances, il devient un impératif d'adopter une approche qui n'exclut guère l'incertitude propre aux processus politiques africains. À ce titre, en tant que doctrine d'épistémologie, le probabilisme offre une approche adéquate pour cerner cette complexité. Pour le probabilisme, en lieu et place aux évolutions démocratiques dans un cadre rigide, il serait louable de prendre en compte l'incertain, d'anticiper les différents chemins possibles, et concevoir des plans souples.

Politiquement, cette démarche encadrerait mieux les transitions démocratiques, donnerait les possibilités de sécuriser les processus électoraux et de faire correspondre les politiques publiques aux réalités changeantes des sociétés africaines. S. Lindberg (2006 : 227), dans cette analyse le montre bien : « La consolidation démocratique en Afrique exige des mécanismes qui garantissent la transparence des processus électoraux et qui répondent aux défis spécifiques de chaque pays, tout en adaptant les politiques publiques aux contextes sociaux et économiques en constante évolution ».

De ce constat, naît le problème suivant : en quoi le probabilisme peut-il être une approche stratégique pour la consolidation démocratique en Afrique ? Se dégage alors cette problématique : Comment dans un contexte marqué par l'incertitude politique et les fragilités institutionnelles, l'approche probabiliste peut-elle constituer un outil d'aide à la décision et une stratégie efficace pour renforcer la résilience des processus démocratiques en Afrique.

1. L'incertitude politique et les défis de la démocratie en Afrique

Dans le processus de démocratisation, l'Afrique a connu une avancée significative à la fin du XX^e siècle. Malgré ce progrès, elle reste marquée par une instabilité persistante. Dans une analyse, L. Diamond (2008 : 261-276) ne manque pas de le signifier. Pour lui, « Bien que la démocratisation ait fait des progrès importants en Afrique, le continent reste en proie à une instabilité chronique, caractérisée par des crises politiques récurrentes et des régimes autoritaires persistants ». Cette incertitude politique est la preuve que les alternances sont souvent imprévisibles.

Cela se perçoit aussi à travers des élections controversées et une gouvernance affectée par des changements constants. S. Lindberg (2006 : 52-70) le mentionne en ces termes : « Les alternances de pouvoir en Afrique sont souvent marquées par des incertitudes et des contestations qui viennent perturber les processus électoraux, rendant difficile l'établissement

de régimes démocratiques stables ». Partant de ces constats, on peut se permettre de dire que la consolidation démocratique sur le continent se heurte à des enjeux majeurs de plusieurs ordres.

1.1. L'instabilité institutionnelle et les transitions incertaines

Sur le chemin de la démocratie, l'Afrique se trouve freinée par des obstacles dont le principal réside dans la faiblesse des institutions politiques. Cette pensée est d'autant vraie qu'elle sera mise en exergue par B. Obama (2009, July 11) dans son allocution devant le Parlement du Ghana en ces termes. « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ». Par ses dires, il souligne le rôle primordial des structures étatiques fortes dans la consolidation démocratique.

En effet, dans plusieurs de nos pays, les transitions de pouvoir ne se font pas simplement. Elles connaissent toujours des contestations impliquant des crises post-électorales rendant aléatoire l'implantation d'une gouvernance démocratique durable. Les coups d'État qui ont refait surface depuis quelques années dans de nombreux pays, surtout en Afrique de l'ouest (Guinée, Burkina Faso, Mali, Niger, etc.) sont des signes récurrents de cette instabilité. Dans cette approche, M. Somé (2015 : 53) s'est voulu très précis quand il affirme : « Presque partout l'instabilité politique s'est installée assez rapidement. Du fait de l'intervention fréquente de l'armée dans la gestion du pouvoir, le coup d'État militaire est apparu comme le mode privilégié d'accès au pouvoir dans la plupart des États ouest-africains ».

Cette instabilité institutionnelle est un véritable obstacle à la planification démocratique et conduit à une crise de confiance des citoyens envers les processus électoraux. C'est justement ce même constat qui a conduit J. Wheatley (2015 : 8) à écrire ceci : « On a jonglé avec les constitutions afin de donner encore plus de pouvoir au président, ce qui lui a souvent et efficacement permis de régner à perpétuité ». Ce passage met en évidence l'instrumentalisation des constitutions en vue de la confiscation du pouvoir.

1.2. L'imprévisibilité des dynamiques électorales

En Afrique, les élections qui devrait être perçues comme pilier fondamental de la démocratie peinent à l'être. Sur le continent, elles sont très souvent à la base de plusieurs tensions. Plusieurs raisons peuvent justifier cet état de fait. D'abord, contrairement aux pays développés, en Afrique, quand il y a des sondages, ils sont peu fiables. Ensuite, il y a le poids des alliances ethniques ou communautaires, en plus des influences géopolitiques qui ne facilitent pas les prévisions des résultats électoraux. À ce propos, M. Somé (2015 : 54) écrit : « Les structures politiques africaines dites traditionnelles (...) déterminent parfois le fonctionnement, voire les résultats du jeu démocratique ». Ce qui l'amène à se demander si ces structures ne comportaient

pas des modes d'expression oppositionnelle, des valeurs relatives à la chose publique. Cet état de fait va conduire S. Zougouri (2015 : 160) à cette conclusion :

Ce qui les détermine, c'est plutôt le fait que les candidats leur soient familiers ou qu'ils soient issus de leur ethnie, terroir ou encore région. (...) On comprend dès lors que les candidats et les partis politiques ne mettent pas autant de zèle à concevoir des programmes électoraux ou des projets de société compétitifs susceptibles de traduire autant que faire se peut les aspirations populaires.

Cette pensée révèle une réalité récurrente dans certains contextes politiques où le vote des électeurs n'est pas toujours guidé par les idées, les programmes ou les projets de société proposés par les candidats, mais plutôt par des liens d'appartenance ou de proximité identitaire. Ainsi, le vote se transforme en un acte de solidarité communautaire. Se basant sur ce constat, Somé M. Somé (2015 : 72) affirme sans faux fuyant : « Compte tenu du poids de l'analphabétisme, les campagnes électorales ne se font pas sur la base de programmes mais sur la base des personnalités. Elles consistent essentiellement à solliciter l'appui des chefs traditionnels et des notables ». Pour lui en effet, le fort taux d'analphabétisme est un véritable handicap, car il limite la participation consciente et critique des citoyens à la vie démocratique. À bien le lire, on réalise que cette imprévisibilité rend complexe l'implantation de stratégies démocratiques cohérentes et est le chemin qui mène à des contestations qui finissent par engendrer des conflits.

1.3. L'impact des facteurs socio-économiques et culturels

En dehors des faiblesses citées plus haut qui relèvent des institutions et des processus électoraux, l'incertitude démocratique en Afrique s'alimente également des réalités socio-économiques complexes. En effet, l'Afrique a une économie très précaire qui la rend dépendante des aides extérieures, limitant ainsi la capacité des États à mener des politiques publiques libres et durables. Constatant cet état de fait, S. Zougouri (2015 : 163-164) écrit ceci « les programmes de développement qui sont appliqués en Afrique sont ceux approuvés par les institutions financières internationales ». Cette citation met en relief l'idée que les politiques de développement exercés par les Africains n'émanent pas forcément des gouvernements africains eux-mêmes, mais ont toujours été validés par les institutions qui les financent.

Aussi est-il important de souligner la persistance de structures traditionnelles et des autorités coutumières qui interagissent avec les modèles démocratiques modernes. Cette interaction crée des discordances entre pouvoir coutumier et légitimité électorale. Devant ces enjeux, l'adoption d'une perspective tenant compte de l'incertitude en tant qu'élément structurant de la politique africaine s'avère nécessaire.

2. Le probabilisme comme outil de compréhension et d'adaptation

Le processus démocratique en Afrique est caractérisé par l'incertitude. Ce qui exige d'adopter nécessairement une nouvelle démarche. Le probabilisme, doctrine épistémologique répondant à cet appel comme cadre d'analyse, permet d'intégrer la variabilité et l'imprévisibilité des dynamiques politiques dans la prise de décision. Abordant le probabilisme dans le cadre de la prospective stratégique, M. Godet (2011 : 45) montre que son rôle est d'anticiper et gérer l'incertitude dans les décisions dans plusieurs contextes. Il écrit à ce titre : « La prospective n'a pas pour but de prédire l'avenir avec certitude, mais de construire des scénarios permettant de comprendre les dynamiques possibles et de préparer des décisions robustes face à l'incertain ». Il est clair, ce passage de Godet met en relief l'usage du probabilisme en vue de la compréhension et de la gestion de l'incertitude en matière des décisions politiques.

Cette démarche ne se limite pas qu'à observer uniquement l'incertitude, mais à offrir des instruments méthodologiques dans l'objectif de prévoir les évolutions possibles et se conformer aux réalités instables des systèmes démocratiques africains.

2.1. Le probabilisme : une approche adaptée aux contextes incertains

Le probabilisme peut se définir selon G. Thuillier (2002 : 3) « comme l'ensemble des règles qu'il applique pour traiter le probable ». En tant que doctrine épistémologique, il repose sur l'idée que l'incertitude ne peut empêcher de connaître ou d'agir, mais une donnée indispensable qu'il faut insérer dans les prises de décision. D. Kahneman (2012 : 393) semble corroborer cette thèse lorsqu'il affirme que, « Une bonne décision, surtout dans les affaires publiques, suppose de raisonner en termes de probabilités plutôt que de se fier à l'intuition. L'esprit humain n'est pas naturellement formé pour penser l'incertitude : la pensée statistique s'acquiert ». À partir de cette remarque faite par Kahneman, on voit combien il est important d'appliquer le probabilisme pour rendre la prise de décision plus flexible face à l'imprévisibilité.

Quand la question s'applique aux sciences politiques, on est conduit à diagnostiquer les faits non pas en termes de certitudes absolues, mais en fonction de degrés de probabilité. Appliqué au contexte africain, où les élections, les transitions de pouvoir et les réformes institutionnelles sont souvent imprévisibles, cette démarche permet de construire des stratégies politiques plus flexibles et de développer des plans inébranlables. Y. N. Harari, (2018 : 67) a mené une réflexion dans ce sens. Pour lui, « La stabilité n'est plus la norme, et ceux qui sauront s'adapter rapidement auront un avantage décisif ». Par ce propos, on voit que le probabilisme est un outil précieux dans la gestion de l'incertitude politique en Afrique.

2.2. Appliquer le probabilisme à la gouvernance et à la prise de décision

Le probabilisme est un instrument doté d'une certaine puissance. Cette remarque a été faite par G. Thuillier (2002 : 108) abordant la question du probabilisme en ces termes : « Le probabilisme est un outil qui permet d'échapper aux pièges du certain, du déterminé ». L'une de ses principales forces réside dans son pouvoir à améliorer la prise de décision dans des contextes improbables. C'est ce que N. N. Taleb (2007 : 206) a essayé de montrer quand il écrivait que « dans un monde dominé par l'imprévisible, il ne s'agit pas de prévoir l'improbable, mais de construire des stratégies robustes pour réduire les effets négatifs et tirer parti des opportunités ». Par ces propos, Taleb montre comment le probabilisme peut aider à prendre des décisions plus justes dans des environnements incertains.

Aussi, les gouvernements et les acteurs politiques gagneraient à faire usage des analyses probabilistes en lieu et place des modèles déterministes. Ce choix permettrait de prévenir les différents scénarios post-électorales et peaufiner leurs plans en fonction de la situation. De plus, il permet de considérer les processus sociaux et économiques susceptibles d'impacter la stabilité démocratique. Par ailleurs, il donne la possibilité de créer des dispositifs publics capables d'insérer l'incertitude et de s'adapter au contexte. Cette analyse montre l'avantage à utiliser une approche probabiliste qui permettrait d'anticiper sur les facteurs de risque et de prévoir d'autres stratégies en option.

2.3. Quelques exemples d'usage des approches probabilistes en politique africaine

Comme signifié plus haut, l'Afrique connaît quelques difficultés dans l'application du probabilisme. Cela ne signifie pour autant que cette théorie est totalement méconnue par les Africains. N. Chazan et al., (1999 : 53) dans la synthèse de ses idées écrit à propos : « Bien que l'Afrique rencontre des difficultés dans l'application formelle de méthodes analytiques comme le probabilisme, les stratégies politiques adoptées dans certains pays montrent qu'une approche probabiliste est déjà implicitement présente dans la prise de décision ». Cette pensée est bien la preuve de l'utilisation implicite de l'approche probabiliste dans les décisions politiques africaines. Cela est perceptible dans les alliances entre partis politiques en période électorale. En effet, dans nombre de pays, calquées sur des calculs probabilistes, les coalitions préélectorales se font dans le but d'accroître les chances de victoire.

De même, il ne faut pas omettre les politiques mises en place pour amoindrir les tensions. C'est le cas de certains gouvernements qui bien qu'ayant la possibilité de faire usage de méthodes rigides adoptent des politiques souples et adaptables dans des périodes de transition politique.

En outre, dans certains Etats comme le Rwanda, Ghana, Kenya, etc., une forme d'expérimentation de méthode probabiliste est en cours. D. Booth et F. Golooba-Mutebi (2012 : 379-403), donnent l'exemple du Rwanda, où les autorités expérimentent déjà des formes d'approches probabilistes dans la conception des politiques publiques. À ce propos, ils montrent que la disposition qu'a le Rwanda « à corriger les trajectoires et à ajuster les politiques au fur et à mesure de leur déploiement traduit une approche implicite de type probabiliste, où les choix politiques sont testés, évalués et révisés selon leurs résultats ». Il est clair, l'intégration du probabilisme dans la gouvernance pourrait offrir des possibilités de gestion des incertitudes politiques et pourrait consolider la démocratie.

3. Vers une stratégie probabiliste pour la consolidation démocratique

Dans l'optique de consolidation de la démocratie en Afrique, il est primordial de développer une démarche souple et ajustable propres à l'environnement politique du continent. C'est la thèse que développe C. Aké (1996 : 135-138) lorsqu'il écrit : « pour que la démocratie en Afrique soit véritablement consolidée, il est impératif de développer des approches politiques flexibles, capables de s'adapter aux incertitudes et aux défis constants qui marquent les processus politiques du continent ».

Cette citation révèle l'importance d'une démarche flexible dans le renforcement de la démocratie africaine. Et, on ne peut penser autrement. La remarque d'Aké est très fondée. Car, une stratégie probabiliste qui, loin de se limiter à une simple anticipation des futurs possibles, les intègre de façon active dans un scénario de décision. Et, celle-ci pourrait offrir des solutions novatrices pour la consolidation des mécanismes démocratiques africains.

3.1. Gouverner par l'incertitude : principes d'une stratégie probabiliste

Le choix d'un principe probabiliste n'est jamais fortuit. « On est poussé vers le probabilisme par nécessité » disait G. Thuillier (2002 : 18). Ici, son adoption a pour vocation de consolider la démocratie qui repose sur ces principes fondamentaux. D'emblée, le principe probabiliste est flexible. Cela se perçoit par l'adaptabilité qui est au centre de cette démarche. En effet, plutôt que se limiter à des principes rigides et déterminés, les gouvernants ont obligation de modifier leurs politiques en tenant compte de l'environnement. Pour ce faire, il faut imaginer plusieurs schémas. Au lieu de s'accrocher à un seul modèle, un plan probabiliste en envisage plusieurs adaptables en cas de besoin.

Ainsi, quel que soit le scénario en présence, on est suffisamment préparé à l'affronter et à remporter la victoire. C'est justement ce que pense N. N. Taleb (2012 : 213) lorsqu'il affirme que « l'incertitude ne doit pas être subie, mais exploitée par la diversification des scénarios

possibles ». Cette pensée prépare en effet à plusieurs éventualités. Pour lui, penser de cette façon est plus rationnelle, plus réaliste et par ricochet nous évite les erreurs de jugement.

Aussi, le principe probabiliste offre de meilleures possibilités d'encadrement des risques. En effet, l'examen des risques dans une dynamique probabiliste permet aux gouvernants le repérage des endroits vulnérables permettant d'agir par anticipation afin d'amoindrir les impacts négatifs. N. N. Taleb (2007 : 45-50) le dit de façon explicite dans ce passage. « L'approche probabiliste permet non seulement d'identifier les risques, mais aussi d'anticiper les événements rares et extrêmes, facilitant ainsi la prise de mesures préventives pour limiter leurs impacts ». Cette citation montre l'importance du probabilisme pour les gouvernants puisque non seulement il prend en compte la gestion des crises politiques, la prévention des conflits et la gestion des transitions démocratiques.

Pour finir, le principe probabiliste prend en compte plusieurs acteurs. En Afrique en effet, plusieurs acteurs interagissent dans le processus démocratique. En premier lieu, nous avons les partis politiques eux-mêmes. Viennent ensuite les organisations de la société civile qui jouent un rôle fondamental (surveiller les actions des gouvernements, dénoncer les abus, la corruption ou les violations des droits humains, etc.). Aussi avons-nous l'implication des autorités coutumières dont le rôle est fondamental, surtout qu'ils se présentent comme les garants de la stabilité sociale et de la cohésion communautaire. Par ailleurs, les acteurs internationaux sont un véritable soutien à la démocratie, leur rôle étant multiple. Vu ce qui précède, il appert que sauf une approche probabiliste peut inclure leurs interactions et de l'incertitude qui les caractérise.

3.2. Application du probabilisme aux élections et aux processus électoraux

La démocratie passe absolument par les élections. Ce qui nécessite une application probabiliste comme axe stratégique fondamental. Plusieurs actions peuvent justifier cette démarche. Avec les procédés probabilistes, les autorités électorales et les partis politiques peuvent procéder à une simulation des résultats électoraux en s'appuyant sur les données socio-économiques et politiques pour une meilleure application de leurs méthodes. Cela suggère une certaine souplesse dans les contextes électoraux.

Ainsi, au lieu de rigidifier les lois qui régissent les élections, avec un principe probabiliste, on peut mieux apprécier les réformes électorales en pensant aux risques et aux intérêts prévus. Sur cette base, nous pouvons affirmer avec D. Kahneman (2012 : 395) que « les politiques publiques devraient être conçues comme des expériences évolutives, dont les effets sont évalués en permanence. Les décisions devraient pouvoir être révisées à la lumière des nouvelles

informations et des résultats observés ». Par ces mots, le probabilisme est mis en évidence comme instrument d'adaptation des réformes électorales selon les contextes.

Par ailleurs, l'adoption du probabilisme ne pourrait-elle pas consolider la transparence et crédibiliser le processus ? En effet, prendre des mesures préventives sur des fondements probabilistes pourrait aider les autorités électorales à anticiper sur les protestations. Ce qui est une preuve de confiance pour les citoyens qui participent au processus et un moyen d'annihilation des crises post-électorales. Comme le disent M. Godet et P. Durance (2011 : 53) : « La prospective stratégique consiste à identifier les incertitudes et à construire des scénarios qui permettent aux décideurs de prendre des décisions éclairées et de renforcer la résilience des institutions face aux crises potentielles ». Par cette analyse, il est clair que le choix du probabilisme se présente comme un remède dont le but est d'endiguer un fléau.

3.3. Probabilisme et gouvernance : une approche adaptative pour les politiques publiques

Adopter une approche probabiliste, c'est se projeter dans l'avenir, vers ce qui n'est pas encore mais qui sera. Partant de ce postulat, une stratégie probabiliste n'a pas pour seule vocation de gérer des élections, mais aussi s'applique à la gestion quotidienne de l'Etat. I. Hacking (1990 : 181) nous aide à le démontrer insistant sur les fonctions multiples du probabilisme. « Le calcul des probabilités est devenu une manière de gouverner, un moyen d'intervenir dans un monde où l'incertitude ne peut être éliminée mais seulement maîtrisée ».

Par ailleurs, le probabilisme pourrait être mis au service des gouvernants pour planifier et ajuster les politiques publiques. Justement, en matière d'éducation, de santé et de justice, etc., les décisions pourraient être prises parmi plusieurs schémas possibles. Ce qui mettrait l'Etat dans une certaine proactivité, car toujours prêt à répondre aux besoins et aux défis à venir des populations. Avec un tel appareillage doté d'une grande efficacité, malgré les formes de crise (économique, politique, sociale, etc.), elles seraient toutes circonscrites.

Rappelons-nous qu'avec une stratégie probabiliste, l'Etat ne se laisse pas surprendre. Il imagine d'avance plusieurs scénarios parmi lesquels il choisit le plus adapté en tenant compte de l'évolution des événements. On voit donc que l'approche probabiliste consolide les institutions démocratiques. En effet, par l'anticipation des tensions et l'analyse des voies possibles, les décisions prises par les autorités pourraient être les meilleures possibles et ainsi renforcer les institutions démocratiques. D. Kahneman (2011 : 316) est très précis à ce propos. « Une analyse probabiliste des tensions possibles permet aux autorités de prendre des décisions éclairées,

d'identifier les chemins risqués et de renforcer ainsi la stabilité des institutions, tout en réduisant les risques de déstabilisation ».

La démarche probabiliste permet non seulement à prévenir les crises mais aussi à maintenir la stabilité des institutions. Vu les avantages liés à son usage, ne serait-ce pas nécessaire de l'institutionnaliser dans les politiques africaines ? il serait presque impossible de répondre par la négative. En effet, pour admettre l'approche probabiliste dans la gouvernance africaine, il faut que les mentalités changent avec tout ce qui va avec. Pour une mise en œuvre effective, son institutionnalisation s'avère nécessaire dans les politiques publiques. Cela implique que les dirigeants et les fonctionnaires soient formés à la pensée probabiliste. Ce qui leur permettrait de prendre des décisions plus résilientes face aux imprévus et de mieux anticiper les risques. Cette pensée est la preuve de la prééminence de la formation.

Cependant, il est évident que pour être formé, il faut des structures de formation. Cette pensée implique donc la création de structures spécialisées dans l'analyse probabiliste. En clair, il faut initier les leaders politiques à l'usage des outils probabilistes afin de les prémunir contre toutes les éventualités. Car, une gouvernance efficiente des risques passe par des cadres institutionnels dédiés. Son but est de renforcer la résilience des gouvernements face aux incertitudes et aux menaces émergentes.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut retenir que, dans un contexte marqué par les incertitudes politiques, la démocratie en Afrique nécessite des approches de gouvernance flexibles. En permettant d'anticiper divers scénarios et de gérer l'incertitude, le probabilisme s'offre comme un outil stratégique pour renforcer la résilience de ses institutions. Pour plus d'efficacité, son application dans les processus électoraux, la gouvernance et la gestion des crises, devrait être accompagnée de formations et de structures adaptées. Ce qui pourrait favoriser une démocratie plus stable, inclusive et préparée aux défis futurs.

Références bibliographiques

AKÉ Claude, 1996, *Democracy and Development in Africa*. Washington, D.C., Brookings Institution Press, 173 p.

BOOTH David et GOLOOBA-MUTEBI Frederick, *Developmental Patrimonialism, The Case of Rwanda*, *African Affairs*, vol. 111, n°444, 2012, p.379–403

CHAZAN Naomi, LEWIS Peter, MORTIMER Robert Anthony, ROTHCHILD Donald & STEDMAN Stephen John, *Politics and Society in Contemporary Africa*, (3rd ed.), Boulder, Lynne Rienner Publishers, 545 p.

DIAMOND Larry, 2008, *The Spirit of Democracy: The Struggle to Build Free Societies Throughout the World*. New York, Times Books, 464 p.

GODET Michel et DURANCE Philippe, 2011, *La prospective stratégique : Pour les entreprises et les territoires*, (2^e éd.) Paris, Dunod, 214 p.

HACKING Ian. 1990, *The Taming of Chance*, Cambridge University Press, 282 p.

HARARI Yuval Noah, 2018, *21 leçons pour le XXI^e siècle*, Paris, Albin Michel, 384 p.

KAGAMÉ Paul, 2012, *Discours d'ouverture à la conférence économique africaine*, Kigali. Disponible sur : <https://www.paulkagame.rw/speech-by-he-paul-kagame-president-of-the-republic-of-rwanda-at-the-opening-of-the-2012-african-economic-conference>, Consulté le 28/10/2025.

KAHNEMAN Daniel. 2012, Daniel Kahneman, *Système 1 / Système 2 : Les deux vitesses de la pensée*, traduit par Raymond Clarinard, Paris, Flammarion, 560 p.

LINDBERG Staffan I. 2006, *Democracy and Elections in Africa*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 227 p.

OBAMA Barack. 2009, Discours devant le parlement du Ghana, Accra (Ghana) 11 Juillet 2009, en ligne : [//obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/remarks-president-ghanaian-parliament](http://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/remarks-president-ghanaian-parliament). Consulté le 25/07/2025.

TALEB Nassim Nicholas. 2007, *The black Swan: The impact of the highly improbable*, New York, Random House, traduction de Christine Rimoldy, 2008, Paris, Les belles lettres, 480 p.

THUILLIER Guy, 2002, *L'historien et le probabilisme*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 322 p.